

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 24 MAI 2023**

Délibération N° 18/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-quatre mai à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni au centre des congrès, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOULET, M Guy JANET-MAITRE, Mme Céline NOEL LARDIN, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI et Mme Claudie FRAYSSE

Subventions aux associations

Le conseil a voté le 12 avril 2022 40 000€ de financement pour accompagner les associations. Nous proposons cette année d'arbitrer les demandes en une seule fois

ASSOCIATIONS	Subv. Accordée 2022	Demande de subv. 2023	Motivations 2023	CA du 24 mai 2023	Etat Dossier
ACCORDERIE		1 000 €	Fonctionnement	500,00	
ADDICTIONS ALCOOL VIE IBRE	400 €		Fonctionnement	400 €	
ADPEP73	300 €		Fonctionnement	300 €	
CHERS VOISINS	1 000 €	5 000 €	Fonctionnement	1 000 €	OK
CROIX ROUGE FRANÇAISE		6 600 €	Fonctionnement	500 €	
CULTURE DU CŒUR		1 000 €		500 €	OK
ENFANCE 73	700 €	2 000 €	Fonctionnement	700 €	OK
REVE DE GOSSES	0 €	700 €		700 €	OK
GEM HORIZON 73	1 200 €			1 200 €	
HABITAT ET HUMANISME SAVOIE	800 €			800 €	
LA CHOUETTE DE L'ESPOIR		300 €		150 €	OK
LE GRANIER	100 €	100 €	Fonctionnement	100 €	OK
L'ÉCOLE À L'HOPITAL EN SAVOIE	150 €	150 €	Fonctionnement	150 €	OK
LIGUE CONTRE LE CANCER	900 €	900 €	Fonctionnement	900 €	
LES INSTANTANEZ	1 500 €	3 000 €	Fonctionnement	1 500 €	OK
PAP. BLANCS d'AIX-LES-BAINS	4 500 €		Fonctionnement	4 500 €	

(transp)					
RESTO DU CŒUR	2 000 €	2 500 €	Fonctionnement	2 000 €	OK
SA VOIE DE FEMME	2 500 €	3 000 €	Fonctionnement	2 500 €	OK
SECOURS CATHOLIQUE	3 500 €			3 500 €	
SECOURS POPULAIRE	3 500 €		Fonctionnement	3 500 €	
ENTRAIDE AIXOISE	3 500 €	4 000 €	Fonctionnement	3 500 €	
VAL DE CRENE		3 000 €		3 000 €	
ESPACE DE VIE SOCIAL MARLIOZ		8 000 €		6 000 €	
DEVA ET CMP				500 €	
TOTAL	30 050 €	45 250 €		38 400€	

Les versements seront enclenchés quand les dossiers seront complets.
Nous pouvons procéder aux versements suivants :

CHERS VOISINS - 1000€ (mille euros)
 CULTURE DU CŒUR – 500€ (cinq cent euros)
 ENFANCE 73 ET REVES DE GOSSÉS - 1 400€ (mille quatre cent euro)
 LA CHOUETTE DE L'ESPOIR – 150€ (cent cinquante euros)
 LE GRANIER – 100€ (cent euros)
 L'ECOLE A L'HOPITAL – 150€ (cent cinquante euros)
 LES INSTANTANEZ – 1500€ (mille cinq cent euros)
 RESTO DU CŒUR – 2000€ (deux mille euros)
 SAVOIE DE FEMMES – 2500€ (deux mille cinq cent euros)

Le CA après échanges valide à l'unanimité l'arbitrage ce dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité :
9 voix pour

Fait à Aix-les-Bains le 25/05/2023

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la Préfecture le 31/05/23
Et affichage du 31/05/23

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Mauel h

